Envoyé en préfecture le 11/08/2023
Reçu en préfecture le 11/08/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230721-URB060_2023-AR

VILLE DE
DANJOUTIN

Mr FAVAUT Laurent

18, rue du Maréchal Foch

90400 DANJOUTIN

URB 060/2023

Service : urbanisme
N / Réf. : 123/2023-AC

Danjoutin, le 10 juillet 2023

Objet : Autorisation tacite DP 090032 23 A0046
Installation de VELUX

PJ : Modèle panneau, déclaration de fin de chantier

Monsieur,

Je fais suite au dépôt le 20/06/2023 en Mairie de Danjoutin d'un dossier de déclaration préalable de travaux enregistré sous le n° DP 090032 23 A0046 concernant l'installation de VELUX, 18 rue du Maréchal Juin, à DANJOUTIN. Vous étiez informé qu'à défaut de réponse dans le délai d'un mois, vous bénéficiez d'une décision tacite. Aussi, je vous informe que votre dossier bénéficie **d'une décision de non opposition tacite à compter du 21/07/2023.**

Par conséquent, il vous appartient d'afficher sur le terrain le récépissé de dépôt qui vous a été notifié le 20/06/2023, et d'installer sur le terrain pendant toute la durée du chantier et minimum 2 mois, un panneau lisible depuis la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau doit être conforme aux prescriptions des articles A424-15 à A424-19 du Code de l'Urbanisme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Emmanuel FORMET

COMMUNE DE DANJOUTIN

Mairie de Danjoutin
44 Rue du Docteur Eugène Jacquot, 90400 Danjoutin
03 84 28 24 21
secretariat@mairiedanjoutin.fr
mairiedanjoutin.fr